

# « ATELIER INTENSIF»

# FORMATION ARTISTIQUE

**CONCEPT** Atelier du Soir.

Apprentissage intensif encadré par de **grands professionnels** du spectacle.

**ORGANISATION** Enseignement de **180 heures**.

PEDAGOGIQUE Formation diversifiée: Théâtre, interprétation, chant, travail vocal,

improvisation, diction,...

Les cours ont lieu deux soirs par semaine de 19h à 22h et sont complétés par un

week-end de travail.

**SPECTACLES** En fin d'année, les étudiants présentent un spectacle dans un des théâtres

partenaires de l'Ecole.

**ENSEIGNANTS** L'équipe pédagogique est composée de personnalités du monde du spectacle

(metteur en scène, acteurs, chanteurs, réalisateurs,...)

PUBLIC Tous publics CONCERNE

**DUREE** De fin Septembre à mi-juin

(les étudiants bénéficient des vacances scolaires)

\* \* \*

# **PRESENTATION**

#### **DEFINITION**

Atelier de formation de 180 heures destiné à toute personne désireuse d'obtenir un apprentissage rigoureux des pratiques artistiques.

Durant une année, les élèves suivent un enseignement diversifié : Théâtre, chant, diction, interprétation, improvisation...

## **PROGRAMME**

L'enseignement se déroule sous la forme d'ateliers, durant lesquels l'étudiant est mis en situation pratique.

L'apprentissage s'effectue de manière progressive par transmission de savoir.

Le programme comporte une diversité de matières :

**Interprétation - Théâtre :** ( 3 heures par semaine)

Exploration des différents registres de jeu à travers la découverte des textes du répertoire (théâtre classique et contemporain, scénario, livret).

Construction du personnage. Diction, pause de voix.

**Atelier Improvisation :**(3 heures par semaine):

Développement de l'imaginaire, de l'autonomie et de la création. Sensibilisation à l'espace, au rythme, au corps et à sa dynamique.

**Voix/Chant :** (3 heures en alternance avec l'Atelier d'improvisation) Exploration de l'identité vocale à travers des exercices qui visent à développer : l'émission sonore , le chant, la respiration, le rythme et les techniques vocales.

## METHODE PEDAGOGIQUE

Afin de préserver un enseignement de qualité, le nombre de participants est limité à 14 par classe.

#### **SUIVI**

Un bilan individuel de fin de formation est réalisé par les enseignants. Il permet de guider et d'accompagner les stagiaires dans leur démarche d'apprentissage.



## RYTHME SCOLAIRE

#### **HORAIRES**

Les cours se déroulent 2 soirs par semaine de 19 heures à 22 heures. Un week-end de travail intensif est mis en place durant l'année scolaire.

### EMPLOI DU TEMPS

Les cours débutent fin septembre et se terminent mijuin. Les étudiants bénéficient des congés scolaires équivalents à ceux de l'université.

## LIEU D'APPRENTISSAGE

#### LIEU

Les cours se déroulent dans les locaux du Centre des Arts de la Scène : 41, rue Bargue -75015 Paris.

Les salles de cours sont équipées de matériel pédagogique et artistique performants (pianos,...)

# PRESENTATION PUBLIQUE

A la fin de leur cursus, les élèves présentent dans un théâtre Parisien un spectacle ouvert au public.

# **MODALITES**

# INSCRIPTION ADMISSION

Le candidat doit retourner la fiche d'inscription dûment complétée. L'inscription peut se faire à tout moment de l'année. Attention le nombre de places est limité.

Renseignements et inscriptions : **01-45-66-99-83**Par mail : **info@centredesarts.net** 

## FRAIS DE SCOLARITÉ

Le Centre des Arts de la Scène est un établissement associatif, toutefois, les élèves doivent s'acquitter d'une partie du montant des frais de scolarité.

Pour l'année scolaire, la participation aux frais de scolarité, s'élève à 145€ mensuel. Pour environ 180 heures d'enseignement annuel, le forfait global est de 1300€ et 50€ d'assurance.

(Le règlement peut s'effectuer au mois ou au trimestre)

Secrétariat : 41, rue Bargue-75015 Paris de 9h à 19h